



Exclusif et personnalisé : Air France-KLM renouvelle son programme de fidélité pour ses clients d'affaires

Le 4 Octobre 2018

Air France-KLM relance son programme de fidélité "Corporate Benefits Program" destiné à sa clientèle d'affaires. Les déplacements professionnels au sein des entreprises internationales n'auront jamais été si fluides et flexibles, grâce aux **14 avantages exclusifs** offerts sur tous les vols d'Air France et de KLM, mais également sur les vols opérés par HOP! et par Joon. De plus, à compter du 1^{er} novembre 2018, certains avantages s'appliqueront également aux vols de Delta Air Lines, partenaire d'Air France-KLM.

Des voyages d'affaires au-delà de vos attentes

Le Corporate Benefits Program d'Air France-KLM propose 14 avantages, déclinés autour de valeurs essentielles aux clients d'affaires : le service, la flexibilité, la priorité, la reconnaissance.

Le service :

- Air France-KLM dédie un(e) chargé(e) d'affaires à chaque client, pour comprendre parfaitement son environnement professionnel ;
- une équipe commerciale présente dans chaque destination est également en mesure de répondre rapidement à toute question ;
- un centre d'appel est disponible à tout moment, en lien avec les agences de voyages.

La flexibilité :

- le Corporate Benefits Program offre des délais de réservation plus flexibles¹ ;
- la modification du nom du passager sur le billet devient possible¹ ;
- un siège est garanti en classe économique sur tous les vols long-courriers¹.

La priorité :

- les clients peuvent choisir leur siège à tout moment² ;
- ils bénéficient d'un embarquement prioritaire sur tous les vols long-

courriers^{1 2} ;

- ils sont pris en charge les premiers : lorsqu'ils sont sur liste d'attente², au service après-vente¹, dans les centres d'appel^{1 2} et surtout en cas d'irrégularité².

La reconnaissance :

- A bord comme au sol, les membres du Corporate Benefits Program sont identifiés par le personnel Air France-KLM comme clients privilégiés, leur permettant ainsi de vivre une expérience personnalisée.

« Développer sans cesse notre offre commerciale pour notre clientèle d'affaires est une des priorités d'Air France-KLM. Désormais, nous offrons des avantages individuels à nos clients corporate, indépendamment de leur statut personnel, mais en adéquation avec le statut de l'entreprise au nom de laquelle ils voyagent. », Patrick Alexandre, Directeur Général Air France-KLM Commercial, ventes et alliances.

¹ Certains avantages s'appliquent uniquement à des classes de réservation spécifiques. Certains avantages ne sont pas encore disponibles pour tous les marchés ou dans tous les aéroports (mise en application en cours).

² Ces avantages s'appliquent également aux vols de Delta Air Lines.

Thème:

Groupe